

INSPECTION EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (ACFI)

Santé au travail



Collectivité :

Adresse :

Nom de l'interlocuteur de la collectivité :

Téléphone : E-mail :

Souhaite l'intervention de l'ACFI pour :

- Une visite périodique,
- Une visite extraordinaire,
- Un avis sur document que l'autorité territoriale envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité,
- Une pré-étude de document avant passage en F3SCT et CST,
- Une participation supplémentaire avec une voix consultative aux instances paritaires (CST/CSTI/F3SCT),
- Une prestation complémentaire : accompagnement adapté à la demande de la collectivité en fonction des besoins présentés à l'ACFI (danger grave et imminent / enquête à la suite d'un accident du travail, de service ou maladie professionnelle / législation à l'emploi des jeunes travailleurs ...)

Toute demande de mission d'interventions fait l'objet d'un devis préalable et d'une facturation après réalisation.

Aucune demande ne pourra être traitée sans adhésion préalable à la mission d'inspection.

Pour plus d'informations : marie.morisse@cdg76.fr

Cachet et signature de l'autorité territoriale

Fait à :

Le :